

## Avis d'appel public à la concurrence

### 1. Nom officiel de l'organisme acheteur :

SIEAR Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Rosselle  
M. Le Président  
Hôtel de Ville  
Avenue SAINT REMY  
B.P. 10335  
57608 FORBACH Cedex  
Tel: 03 87 84 30 57  
Fax : 03 87 84 30 97  
Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>  
SIEAR : riviere-rosselle.com

**Type d'organisme** : Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Rosselle.

**2. Objet du marché** : Programme de restauration et de renaturation de la Rosselle Tranche 4 - Tronçons 10 à 12.

**Type de marché de travaux** : Exécution

**Lieu d'exécution** : Forbach et Petite Rosselle

### 3. Caractéristiques principales

**Marché unique - Variantes acceptées - Prestations non divisées en lot.**

**Types de travaux** : renaturation, création rivière artificielle, traitement de la ripisylve - plantations - protection berges en génie végétale, création de mares.

**Durée** : Laissée à l'initiative du candidat qui devra le préciser à l'article 3 de l'acte d'engagement, sachant que la période ne pourra pas excéder 5 mois pour les travaux et pour la période de préparation.

Période : automne 2011 et printemps 2012.

*Les candidats pourront proposer un autre délai, sans toutefois dépasser le délai maximum précité.*

### 4. Conditions relatives au marché

Le dossier de consultation sera remis gratuitement à chaque candidat.

**Modalités de financement** : subventionné par le Conseil Général 57, l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional de Lorraine.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services (le cas échéant)** : En cas de groupement, la forme imposée par le pouvoir adjudicateur après attribution est un groupement conjoint, avec mandataire solidaire.

Chaque candidat ne pourra remettre qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel soit de membre d'un ou plusieurs groupements.

### 5. Conditions de participation

**Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures** (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du CMP).

Les opérateurs économiques qui désirent se grouper, se présenteront obligatoirement sous forme solidaire.

Le candidat devra fournir les pièces suivantes :

#### **5.1- situation juridique- références requises :**

1. **Lettre de candidature** et habilitation du mandataire par ses cotraitants (Modèle DC1 ou papier libre),
2. **Copie du ou des jugements** prononcés si le candidat est en redressement judiciaire,
3. **Déclaration du candidat** (imprimé DC2),

4. **Attestation sur l'honneur** que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés publics,

5. **Les pouvoirs** de la personne habilitée à engager le candidat.

**5.2 Capacité économique et financière- références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal (aux) exigé(s)**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**5.3 Références professionnelles et capacités techniques :**

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ;
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que ceux du marché
- certificats de Qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché

- pièces prévues aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 du Code du Travail
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public.

**6. Critères d'attribution de l'offre**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération (le détail du calcul figure dans le RC) :**

- 60 % Valeur du mémoire technique : note sur 20 :
  - organisation de chantier (compréhension des enjeux et contraintes techniques du chantier) (note sur 20, pondération 40%),
  - moyens matériels et humains affectés à l'opération (note sur 20, pondération 35%),
  - démarche de l'entreprise pour protéger l'environnement (note sur 20, pondération 25%).
- 40 % Prix (note sur 20 : Formule linéaire : (offre du moins disant / offre de l'entreprise) X 20)

**7. Mode de passation du marché :** procédure adaptée

**8. Date limite de réception offres : MERCREDI 12 OCTOBRE 2011 à 11 heures**

**Délai de validité des offres :** 90 jours.

**10. Renseignements complémentaires :**

**Adresse pour renseignements d'ordre administratif, auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et à laquelle doivent être envoyés les plis :**

SIEAR Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Rosselle  
M. Jean-Marc TELATIN  
Hôtel de Ville  
Avenue SAINT REMY  
B.P. 10335  
57608 FORBACH Cedex  
Tel: 03 87 84 30 57  
Fax : 03 87 84 30 97  
Courriel : jean-marc.telatin@mairie-forbach.fr

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 septembre 2011**